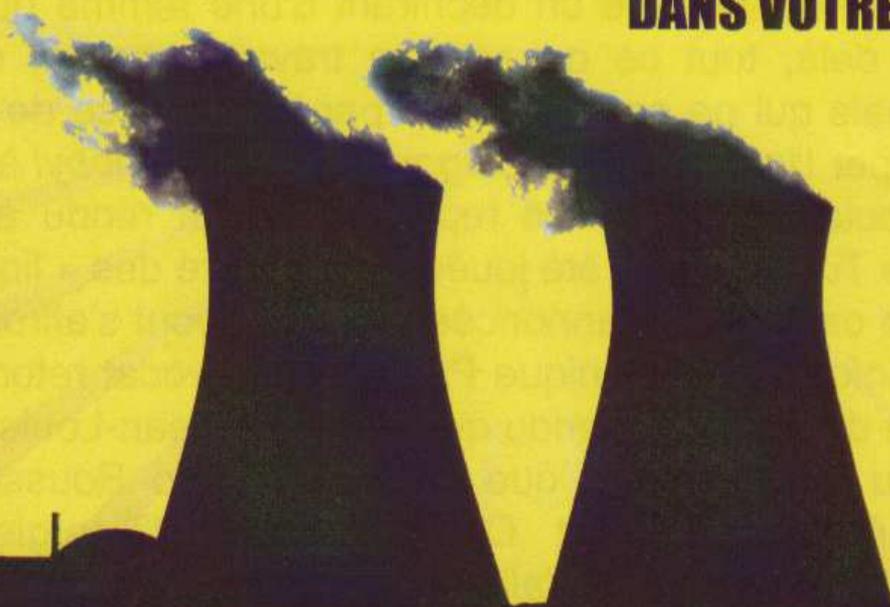


**Brut de béton production
INSTRUIT**



L'IMPOSSIBLE PROCÈS

DANS VOTRE VILLE



L'IMPOSSIBLE PROCÈS

Du catastrophisme à la raison

Avec L'impossible procès, anticipation dont on souhaite qu'elle ne reste qu'une fiction théâtrale, Bruno Boussagol dresse un réquisitoire implacable contre l'industrie nucléaire et ses soutiens.

Voici du théâtre didactique au bon sens du terme. Ils ne sont pas si nombreux, les spectacles qui se collètent avec un sujet actuel, polémique, aussi fondamentalement vital et politique que le nucléaire. Nicolas Lambert avec l'excellent *Avenir radieux, une fission française* avait démonté la genèse et les enjeux de cette industrie. *L'impossible procès*, lui se place après la catastrophe annoncée. Ou plus exactement, la dernière d'une longue série de catastrophes intervenues.

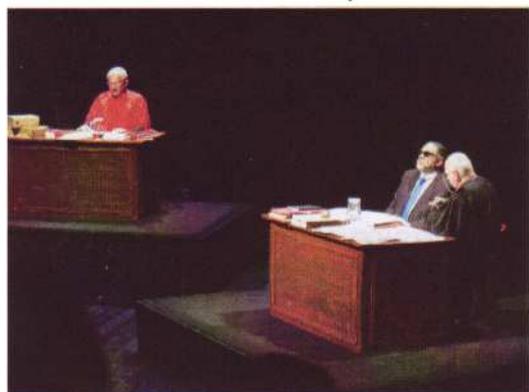
2015 : Un Boeing 747 en provenance du Maroc s'est écrasé sur la centrale du Blayais... Aucun survivant parmi les 150 passagers bien sûr. Quant aux conséquences sur la ville de Bordeaux toute proche et la région viticole, nous ne les dévoilerons pas aux futurs spectateurs, mais elles ne sont pas difficiles à imaginer.

Ce que met en scène Bruno Boussagol, c'est précisément le procès d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. Car le metteur en scène de *Brut de béton production* n'en est pas à son coup d'essai : la catastrophe, il l'avait traitée par le truchement de la voix bouleversante de Svetlana Aliexievich et de son docu/roman, *La Supplication*. Puis ce fut *Elena ou la mémoire du futur*, le cri déchirant d'une femme qui voit agoniser son mari, et au delà, tout ce qui vit. Ce travail acharné, obsessionnel diront certains – mais qui ne serait obsédé par l'imminence de la destruction ?– il l'a prolongé par l'installation *la diagonale de Tchernobyl* à Aurillac. Et il en fut le témoin oculaire : à maintes reprises, il s'est rendu à Tchernobyl où *La diagonale de Tchernobyl* a été jouée en mémoire des « liquidateurs ».

Procès d'une catastrophe annoncée, donc, où vont s'affronter une procureure pugnace et informée (Véronique Pilia), et un avocat retors aux discours qu'il nous semble déjà avoir entendu quelque part (Jean-Louis Debard), sous l'œil d'un prévenu aussi absent que cynique (Bruno Boussagol), emblème de l'irresponsabilité, Très Haut Commissaire à l'Énergie Nucléaire Civile. « Irresponsabilité » pourrait d'ailleurs être le maître mot de la démonstration minutieuse à laquelle se livre la pièce, démontant la logique violente qui veut que nul n'assume un désastre couvert par « l'intérêt supérieur » de l'État. Il y a quelque chose de monstrueux dans l'arrogance de ceux qui savent tout mais ne prévoient rien. La suffisance des dominants échappant à tout jugement réduit à l'impuissance les vains efforts de ceux qui, à l'instar du Président du tribunal incarné par Patrick Gay-Dellile, essaient de mettre noms et visages sur la chaîne d'erreurs et d'imprévoyances... Là encore, toute ressemblance

avec des situations existantes ou ayant existées n'est pas fortuite.

Pourtant, le dossier, auquel une narratrice (Noémie Ladouce), apporte tous les éléments manquants s'avère lourd et pour cause : une dizaine de



spécialistes ont apporté leur caution scientifique et juridique au texte de la pièce établi par Jean Louis Debard.

Mais un procès n'existe pas sans témoins ni jurés (et les jurés, c'est vous). Plus précisément, dans chaque ville où la pièce sera représentée, des victimes, ou « experts » du nucléaire viendront apporter leur contribution. Et c'est à la fin de la

tournée, le 25 mai à Paris, que sera prononcé le verdict. Il va de soi que plus les contributions de témoins seront nombreuses, mieux il sera étayé ! Souhaitons donc que se multiplient les initiatives pour accueillir cet *Impossible procès* qui, plus qu'un spectacle, est un moment de théâtre citoyen se refusant à réduire le spectateur à la passivité.

Valérie de St Do

In la revue sortir du nucléaire N°57 (à paraître)

L'IMPOSSIBLE PROCÈS

UN SPECTACLE ET UNE TOURNÉE

Un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesses-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Sur scène un tribunal. Le Président (Patrick Gay-Bellile) mène les débats. Il y a la procureure (Véronique Pilia), l'avocat (Jean-Louis Debard) et le prévenu (Bruno Boussagol). Une narratrice (Noémie Ladouce) intervient une dizaine de fois pour commenter le procès et apporter des informations complémentaires nécessaires à la bonne compréhension de l'histoire.

Le Président ouvre la séance :

« Aujourd'hui, samedi 3 novembre 2018, nous jugeons, au nom du Peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée ici par Monsieur le Très Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire Civile,

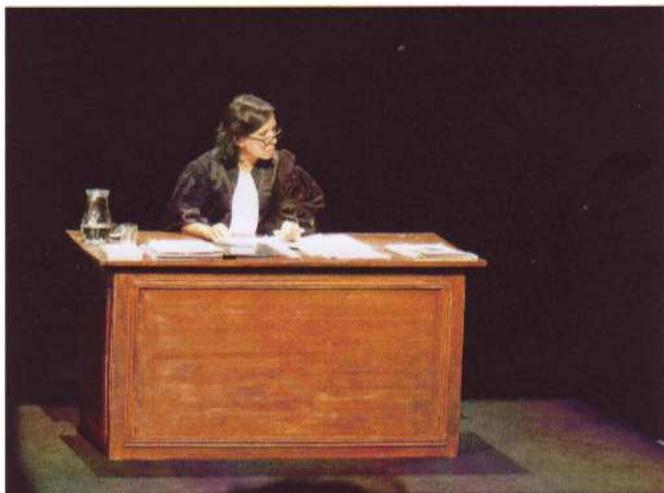
Monsieur De Pressac François, Directeur Président du Très Haut Commissariat à l'Énergie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non assistance à personne en danger, et homicide involontaire ».

Suivent 1h40 d'échanges argumentés (une dizaine de spécialistes se sont investis pour apporter des éléments scientifiques, romanesques et juridiques permettant d'étayer le texte final établi par Jean-Louis Debard).

Après un entr'acte de 30mn, la séance reprend mais dans la salle et avec des victimes, des témoins, des « experts » du nucléaire vivants dans la ville où a lieu le procès. C'est l'occasion de présenter « à la barre » les problématiques et/ou procès qui mobilisent les militants locaux.

Les contributions recueillies durant la « tournée » seront publiées ultérieurement dans un ouvrage.

Ce procès est une tentative de mettre le théâtre au cœur du débat citoyen.



Véronique Pilla crédit photo Michel Bouthors

RÉALISATION :

BRUNO BOUSSAGOL

TEXTE :

JEAN-LOUIS DEBARD

AVEC :

NOÉMIE LADOUCE, VÉRONIQUE PILIA,
PATRICK GAY-BELLILE, JEAN-LOUIS DEBARD ET BRUNO BOUSSAGOL

PARTICIPATION DE :

CHRISTIANE THERR, MARINETTE MINNE et

JEAN-PIERRE MINNE.

La tournée commence le 20 avril à Montélimar pour passer par Strasbourg, Kaysersberg, Bure (le 26 avril), Darnieulles, Golfech, Toulouse, Gaillac, Colmar, Angoulême, Gap, Embrun, Paris...au total 25 représentations.

Pour toute information : <http://leliencommun.org/journeesdetudes/2012/proces/>

Pour joindre BRUT DE BÉTON PRODUCTION : brut-de-beton@orange.fr

Pour joindre Bruno Boussagol : 06 08 23 60 20

Site de BRUT DE BÉTON PRODUCTION : www.brut-de-beton.net